



NOTE D'INFO N° 37 – 16 SEPTEMBRE 2017

Assemblées des propriétaires Du 11 septembre 2017

Le syndicat remercie tous les propriétaires présents et tous ceux qui se sont faits représenter.

Nombreux ont été les propriétaires qui se sont mobilisés auprès de leur entourage pour rappeler la date de l'assemblée, et la nécessité de donner des pouvoirs.

Ainsi 514 voix étaient présentes ou représentées pour l'assemblée ordinaire et 544 voix étaient présentes ou représentées pour l'assemblée extraordinaire.

L'ensemble des résolutions a été adopté massivement.

Le Procès Verbal a été affiché le 13 septembre 2017 et vous sera distribué avec le compte-rendu de l'assemblée.

D'ici là, la présente note d'information vous donne le résultat des votes.

Résultat de la résolution proposée au vote de l'Assemblée Extraordinaire

RÉSOLUTION :

Les propriétaires, membres de l'ASA des Propriétaires du Domaine de Grandchamp, donnent leur accord à la constitution d'une zone non aedificandi hors du bâti actuel sur les parcelles cadastrées AI 110, 135 et 136 et d'une clause non altius tollendi sur les bâtiments existants.

A cette fin ils donnent mandat au Président de l'ASA pour assurer la constitution de ces servitudes et lui donnent tous pouvoirs pour signer tous actes nécessaires à cet effet.

OUI : 509 NON : 25 (dont 10 nuls/blancs) ABST : 5
La résolution est ADOPTÉE

Résultat des résolutions proposées au vote de l'Assemblée Ordinaire

PREMIÈRE RÉSOLUTION :

*(Rapport sur la situation financière de l'association)
L'assemblée des propriétaires après avoir pris connaissance du rapport sur la situation financière de l'association pour l'exercice 2015 présenté par le syndicat, approuve ledit rapport. Elle donne quitus de sa gestion au syndicat.*

OUI : 457 NON : 17 (dont 13 blancs/nuls) ABST : 14
La 2ème résolution est ADOPTÉE

DEUXIÈME RÉSOLUTION

*(Rapport d'activité de l'association)
L'assemblée des propriétaires, après avoir pris connaissance du rapport sur l'activité de l'association en 2015 présenté par le syndicat, approuve ledit rapport.*

OUI : 475 NON : 20 (dont 13 blancs/nuls) ABST : 14
La 2ème résolution est ADOPTÉE

TROISIÈME RÉSOLUTION : (Intervention de la police)

L'Assemblée des propriétaires demande au Président de reconduire l'autorisation donnée aux Polices Nationale et Municipale afin d'intervenir dans le Domaine pour y faire respecter l'ordre public et verbaliser tout contrevenant.

OUI : 475 NON : 13 (dont 13 blancs/nuls) ABST : 6
La 3ème résolution est ADOPTÉE

QUATRIÈME RÉSOLUTION (Election du syndicat)

L'Assemblée des Propriétaires élit la liste des syndics destinés à compléter le syndicat et composée de :
- Membres titulaires : MM. Guy CHARDON, François GAUTIER, Jonathan LEYVA,
- René-Frédéric MARCANTONI, Pierre-Jean SENNAC.
- Membre suppléant : Mme Chantal COURTIER.
Seule liste déposée au syndicat à la date du 24 avril 2017.

OUI : 462 NON : 24 (dont 15 blancs/nuls) ABST : 2
La 4ème résolution est ADOPTÉE



Composition du nouveau syndicat

Le nouveau syndicat adopté en Assemblée Ordinaire des Propriétaires du 11/09/2017 est composé de 11 membres : 9 titulaires et 2 suppléants.

Jean-Marie BOURGOGNON	Titulaire
Guy CHARDON	Titulaire
Chantal COURTIER	Suppléant
Lucien GARCIN	Suppléant
François GAUTIER	Titulaire
Jean-Charles ISSELIN	Titulaire
Jonathan LEYVA	Titulaire
Adelaïde von LOWIS	Titulaire
René-Frédéric MARCANTONI	Titulaire
Jean-François POLUZOT	Titulaire
Pierre-Jean SENNAC	Titulaire

Election du Président et du Vice-Président

En réunion syndicale du 13 septembre 2017, M. René-Frédéric MARCANTONI a été élu Président de l'ASA à l'unanimité des membres présents et représentés et M. Jean-Marie BOURGOGNON a été élu Vice-Président de l'ASA à l'unanimité des membres présents et représentés.

Modification des horaires du garde sur le Domaine

Jusqu'à fin novembre, suite à des contraintes personnelles, le gardiennage sera effectué en alternance par Didier Manoury et José Harter.

Le Syndicat

